



EXTRAIT N°35/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-35-2026-AI
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

**DESIGNATION DU REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
ADUAM : Agence Départementale d'Urbanisme et d'Aménagement
de la Martinique**

Le maire expose :

L'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique est un organisme de réflexion et d'étude qui a pour missions :

- de mettre en place des instruments de connaissance et de suivi des évolutions du territoire de la Martinique en accordant une attention particulière aux évolutions urbaines ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement ;
- d'observer et d'accompagner la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et du Schéma Départemental d'Aménagement Touristique (SDAT) ;
- d'élaborer ou de participer à l'élaboration des documents d'urbanisme (schémas de cohérences territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales) ;
- d'accompagner la mise en œuvre des projets d'agglomération, de participer à la définition des chartes de pays dans un souci d'harmonisation des politiques publiques et du développement durable.

Le Conseil d'Administration est composé de l'État, des collectivités (EPCI, communes, Conseil Général, Conseil Régional), des Chambres Consulaires et d'organismes publics (Universités, Centre Hospitalier...).

Le maire y siège de droit.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,

DECIDENT, à l'unanimité

DE DESIGNER M. Claude ADELE, suppléant du maire pour siéger au conseil d'administration de l'ADUAM au cas où ce dernier serait empêché.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026



Le Maire

Yan MONPLAISIR

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-35-2026-AI
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026